DECLARATION DE CONFORMITE

La Société constructrice

ACOMETIS

ACOMETIS S.A. dont le siège est 7, Place du 17 novembre
68360 – SOULTZ – France

Nous soussigné AUBERT Eric, Directeur Général certifions :

Qu'une plaque de base porte outils est installée sur le véhicule suivant :

Marque : **DAF**
N° de série : **XLRAS85XC0E698963**

Que cette plaque de base porte outils :

- est conforme aux dispositions de la norme AFNOR NF-P 98/790 et NF EN 15432.

- est posée conformément à la norme AFNOR NF-P 98/790 et NF EN 15432 et aux prescriptions du constructeur du véhicule.

- est dépourvue d'aspérités et respecte en conséquence les dispositions du point 4.9 de l'annexe 1 de la directive 92/114/CE relative aux saillies extérieures à l'avant.

- ne remet pas en cause la fixation du dispositif anti-encastrement avant (pour les véhicules équipés de ce dispositif conformément aux dispositions de l'article 10-10 de l'arrêté du 19 décembre 1958 modifié relatif à l'aménagement des véhicules automobiles).

Soultz, le 27 novembre 2018

(Cachet et signature)

ACOMETIS
7, Place du 17 Novembre
68360 SOULTZ
Tél. 03 89 74 66 66
Fax 03 89 76 66 46